

REOUVERTURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- **Prérequis et dispositions communes**

- Mise en œuvre de mesures concrètes pour limiter les risques sanitaires :
 - ✓ port obligatoire du masque pour les élèves et les enseignants.
 - ✓ désinfection fréquente et régulière des locaux et des équipements
 - ✓ large mise à disposition de gel hydro-alcoolique, ainsi que de savon, dans les divers locaux des établissements
 - ✓ respect des gestes barrières avec, notamment, un lavage des mains à l'entrée et à la sortie de l'école, ainsi qu'après chaque cours ou activité,
 - ✓ organisation des entrées et les sorties afin d'éviter les rassemblements,
 - ✓ organisation et régulation des circulations pour limiter les contacts et les croisements entre les personnes,
 - ✓ retour à l'école des élèves **par demi-classe**, afin de limiter les effectifs
 - ✓ maintien des élèves dans une seule salle de classe (limitation des circulations)
- Pas de reprise de la restauration scolaire
- Pas de reprise de l'enseignement d'Education Physique et Sportive

ORGANISATION DE LA REOUVERTURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

(calendrier prévisionnel sous réserve contrôle de l'épidémie)

- **Phase 1 : le lundi 11 mai 2020**

- Retour à l'école des élèves de **Première** et de **Terminale** des lycées d'enseignement général
 - ✓ reprise des cours en demi-groupes
 - ✓ en raison des examens, les élèves de Première suivront, en classe, les cours de français et des trois enseignements de spécialité
 - ✓ les cours dispensés en classe aux élèves de Terminale correspondront essentiellement aux trois matières fondamentales de leur filière, présentant les plus forts coefficients au baccalauréat
 - ✓ les autres enseignements de Première et de Terminale assurés à distance.
- Retour à l'école des élèves de **Première**, de **Terminale** et du **BTS Management en Hôtellerie Restauration** du **Lycée Technique et Hôtelier de Monaco**
- Les autres élèves (classes de Seconde, de Mise À Niveau (MAN), de BTS Support aux activités managériales, de BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, et du Diplôme de Comptabilité et de Gestion) bénéficieront de la continuité pédagogique à distance, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- **Phase 2 : le lundi 18 mai 2020 (sous réserve contrôle de l'épidémie)**
 - Retour à l'école des **collégiens des classes de 6° et de 3°**, y compris les élèves de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté :
 - ✓ reprise des cours en demi-groupes
 - ✓ enseignements assurés en classe : français, mathématiques, anglais, histoire-géographie, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre.
 - ✓ les autres matières enseignées aux élèves à distance.
 - ✓ reprise, à plein temps, selon les horaires habituels, des élèves d'AIS en collège
 - ✓ Les autres élèves des **classes de 5° et de 4°** bénéficieront de la continuité pédagogique à distance, jusqu'à la fin de l'année scolaire

- **Phase 3 : le lundi 25 mai 2020 (sous réserve contrôle de l'épidémie)**

- Retour à l'école des élèves de **CP** et de **CM2** :

- ✓ reprise de cours en demi-groupes

- ✓ organisation prévue avec 2 heures d'enseignement en classe dédiées aux fondamentaux (français et mathématiques) et 1 heure dédiée aux autres disciplines (Anglais, Monégasque...)

- ✓ reprise, à plein temps, selon les horaires habituels, des élèves d'AIS en élémentaire.

- Les élèves de **CE1**, **CE2** et **CM1** continueront à bénéficier de la continuité pédagogique à distance

- Pas de retour à l'école des classes de Maternelles